Activités menées dans le cadre de la commémoration de la journée internationale de lutte contre la corruption par l'Office Nationale de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC/Sénégal)

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption prévue le 09 décembre de chaque année, l'Office national de lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) a commémoré cette journée par une quinzaine nationale allant du 09 au 24 décembre 2020. Cette période a été marquée par l'organisation d'activités de prévention contre la corruption dans différents secteurs d'activités à Dakar et à Thiès du fait de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19.

A ce titre, l'OFNAC a célébré la journée du 09 décembre 2020 par une cérémonie d'ouverture des activités de la quinzaine tenue à l'Institut Supérieur de Management (ISM) du département de Mbour, dans la région de Thiès. Cette cérémonie a été marquée par la présence des autorités administratives, municipales, religieuses et coutumières dudit département mais aussi des étudiants et du personnel de l'ISM de Mbour qui se sont fortement impliquées à la célébration de la journée internationale de lutte contre la corruption.

Aussi dans le but de sensibiliser l'administration, les enseignants et les étudiants sur les principes de transparence, d'intégrité et de rejet de la fraude et de la corruption en milieu éducatif, l'OFNAC, en partenariat avec le même Institut a tenu un atelier de partage et d'échanges sous forme de panel le 10 décembre 2020 dans les locaux dudit institut.

Dans la même lancée, l'OFNAC en partenariat avec la Cellule nationale de Traitement des Informations financière (CENTIF) a diagnostiqué *« les méfaits de la fraude et de la corruption dans le secteur financier »* à travers un atelier d'échanges et de partage tenu le 15 décembre 2020.

Egalement en vue de mieux outiller les élèves issus des Grandes écoles en matière de prévention et de lutte contre la corruption, trois activités phares ont été menées avec le Centre de Formation judiciaire (CFJ) de Dakar, l'Ecole nationale d'Administration de Dakar (ENA) et l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie nationale (EOGN) respectivement les 17, 19 et 22 décembre 2020.

Avec le CFJ, un panel riche en communications sur le thème « *combattre la corruption grâce un système judiciaire efficace et performant* » a été animé par des experts du Ministère de la justice et du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) en passant en revue la Convention de l'Union africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption.

Avec l'ENA, des experts du Ministère des Finances et du Budget, ont animé une conférence sur « *les mécanismes de lutte contre la corruption dans les administrations d'accueil »*.

Avec l'EOGN, une conférence sur « *les mécanismes de lutte contre la corruption dans les corps militaires : exemple de la Gendarmerie »*, a été animée par un expert de la Gendarmerie nationale.

Cette quinzaine nationale de lutte contre la corruption a été clôturée le 24 décembre 2020 par un atelier d'échanges sur les vulnérabilités à la corruption dans le secteur de l'état civil au Sénégal. Il s'agissait de cartographier les risques de corruption dans ledit secteur en vue de ressortir des recommandations allant dans le sens d'améliorer la gouvernance du secteur dudit secteur.

Madame Seynabou Ndiaye DIAKHATE, Présidente de l'OFNAC (en bleu), lors de son de l'ouverture des activités de la 4ème éd. de la quinzaine nationale de lutte contre la corruption à l'occasion de la journée Internationale de lutte contre la corruption

Les étudiants de l'Institut de Management de Mbour, présents à la cérémonie d'ouverture

Figure 1 Atelier de partage et d'échange sur « les méfaits de la fraude et de la corruption dans le secteur financier », tenue le 15 décembre 2020 dans la poursuite des activités de la quinzaine nationale de lutte contre la corruption

Discours de Madame Seynabou Ndiaye DIAKHATE,Présidente de l'OFNAC

Le Directeur Général du secteur financier du Sénégal prononçant le discours d'ouverture

de l'atelier de partage sur les méfaits de la fraude et de la corruption dans le secteur financier

Atelier de partage et d'échanges sur le thème « combattre la corruption grâce à un système judiciaire efficace et performant » dans la poursuite des activités de la quinzaine nationale de lutte contre la corruption.

Atelier de partage et d'échanges sur le thème « combattre la corruption grâce à un système judiciaire efficace et performant » dans la poursuite des activités de la quinzaine nationale de lutte contre la corruption. Les élèves magistrats et greffiers du Centre de formation judiciaire attentifs aux communications de l'atelier.

.

[1] Le Directeur général du Centre de Formation judiciaire est avec Madame la Présidente de l'OFNAC pour ouvrir les travaux de la journée du 17 décembre 2020 en marge de la journée internationale de lutte contre la corruption, Le PNUD ainsi que l'UNODC étaient représentés à ces travaux.

Le Colonel, Commandant l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie nation recevant Madame la Présidente de l'OFNAC dans les locaux de ladite école

Les élèves officiers de la Gendarmerie nationale sensibilisés sur les méfaits de la corruption dans les corps militaires

Madame la Présidente de l'OFNAC recevant le Directeur général de l'état civil du Sénégal lors de l'atelier diagnostic de la gouvernance du secteur de l'état civil au Sénégal tenu le 24 décembre 2020.

L'atelier sur la gouvernance du secteur de l'état civil a marqué la fin des activités de la 4ème édition de la quinzaine nationale de lutte contre la corruption en marge de la journée internationale de lutte contre la corruption du 09 décembre

CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION PAR LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION DU CAMEROUN

Le 09 décembre 2020, le Cameroun, à travers la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC), s'est joint à la communauté internationale pour célébrer la Journée Internationale de lutte contre la corruption. Organisée dans la ville de Bafoussam dans la Région de l'Ouest, la célébration de l'édition 2020 de cette importante journée était placée sous le signe de la lutte contre la corruption sur les axes routiers.

C'est ainsi qu'en prélude à la célébration proprement dite, marquée par une cérémonie protocolaire qui s'est tenue dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Ouest, deux équipes d'Actions par voie d'Intervention Rapide (A.I.R.) constituées des personnels de la CONAC assistés des agents de la Division Spéciale de Contrôle des Services de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale et de la Division de la Sécurité Militaire du Ministère de la Défense, ont effectué une descente sur le terrain les 7, 8, et 9 décembre 2020, à l'effet de constater d'éventuels cas de flagrant délit de corruption aux postes de contrôle routier des Forces de Maintien de l'Ordre, des agents des Eaux et Forêts, aux Postes de Péage, aux Stations de Pesage et dans les activités de prévention routière.

I – L'objectif des activités menées

L'objectif des activités menées par la CONAC à cette occasion était de commémorer, comme les autres Etats parties de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption, la Journée Internationale dédiée à la sensibilisation des citoyens à la lutte contre la corruption et à la vulgarisation de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Pour ce faire, la CONAC a donc ciblé le secteur des Transports où les actes de corruption se posent à ciel ouvert, pour accroître la masse critique d'acteurs positifs prêts à dire non à la corruption dans ce domaine.

II – Les activités des équipes d'A.I.R.

Il convient de noter que les Actions par voie d'Intervention Rapide (A.I.R) permettent à la CONAC de se déployer rapidement sur le terrain afin de procéder à la constatation des cas de flagrant délit de corruption et des infractions assimilées.

Au cours des descentes effectuées sur les axes routiers, les équipes d'A.I.R. ont parcouru les routes nationales N° 3 (Yaoundé-Douala), N°4 (Yaoundé-Bafoussam), N° 5 (Bekoko-Bafoussam) et N° 10 (Yaoundé-Akonolinga).

Lors de cette opération, elles ont :

- constaté les détournements de fonds publics dans les Postes de Péage à travers le non acquittement, par certains automobilistes, des sommes dues et la vente de faux tickets de péage ;
- pris en flagrant délit de corruption des éléments des Forces de Maintien de l'Ordre, ainsi que des usagers de la voie publique au niveau des postes de contrôle routier ;
- interpellé des individus en flagrant délit de corruption et d'exercice illégal des activités de prévention routière ;

– saisi au total la somme de 147 000 (cent quarante sept mille) FCFA, produit de la corruption.

A la suite de ces actions, les équipes d'A.I.R ont pris des mesures ci-après :

– les automobilistes qui ne s'étaient pas acquittés des frais de péage, ont été contraints de payer une amende, conformément à la règlementation en vigueur ;

– huit individus pris en flagrant délit de corruption et de vente de faux tickets de péage ont été mis à la disposition des unités de police, pour enquête approfondie et suites légales ;

– les sommes saisies, produit de la corruption, ont été versées dans les caisses du Trésor Public ;

– les Forces de Maintien de l'Ordre rencontrées dans les postes de contrôle routier et les agents de la prévention routière ont été sensibilisés sur les conséquences néfastes de la corruption et sur la nécessité de d'abandonner les mauvais comportements, notamment l'arnaque des usagers de la voie publique.

Séance de sensibilisation des agents de la prévention routière

Séance de sensibilisation des forces de maintien de l'Ordre

III- Cérémonie protocolaire

La cérémonie protocolaire de commémoration de la 17e édition de la Journée Internationale de lutte contre la corruption s'est déroulée dans la Salle de Conférences des Services du Gouverneur

de la Région de l'Ouest, sous la coprésidence du Gouverneur de la Région et du Président de la CONAC, en présence des responsables régionaux des services publics et parapublics de la Région de l'Ouest. Cette cérémonie a été marquée par quatre grandes articulations : le mot de bienvenue du Maire de la Ville de Bafoussam, le Discours du Gouverneur, la communication spéciale du Président de la CONAC et la présentation du Site Web rénové de la CONAC.

Révérend Docteur Dieudonné MASSI GAMS, Président de la CONAC, lors de son discours

La Photo de famille à l'issue de la cérémonie

Au terme de l'ensemble des activités marquant la célébration de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption, la CONAC compte à son actif quelques actions d'éclat de nature à dissuader des pratiques de corruption qui ont cours sur les axes routiers.